

CINEMA LE SÉNÉCHAL

Programme jusqu'au mardi 7 mai
 Prix des places: Plein tarif: 7,90€ - Tarif réduit: 6,40€. Mercredi et lundi, tarif unique: 5,90€.
 Tarif réduit valable tous les jours, sauf samedi et dimanche, fêtes et veilles de fêtes, scolaires, étudiants, cartes jeunes, militaires (du contingent), 3^e âge, familles nombreuses, demandeurs d'emploi. Abonnement: 32 € 5 entrées sur 6 mois, non nominative. Supplément 3D: 2 euros.
 Pour tout renseignement complémentaire: 05.55.52.26.44.

«L'écume des jours» : samedi à 15h et 20h, dimanche à 18h, lundi à 21h, mardi à 18h et 21h. Film de Michel Gondry avec Romain Duris, Audrey Tautou, Gad Elmaleh... Durée: 2h05.

«Iron Man 3» : samedi à 15h, 19h45 et 22h15, dimanche à 15h et 21h, mardi à 21h.
 Film de Shane Black avec Robert Downey Jr., Gwyneth Paltrow, Don Cheadle... Durée: 2h11.

«Les profs»: samedi à 22h15, dimanche à 15h et 18h, mardi à 18h.
 Une comédie de Pierre-François Martin Laval avec Christian Clavier, Isabelle Nanty... Durée: 1h28.

«Denis»: samedi à 15h, 20h et 22h15, dimanche à 18h et 21h, lundi à 21h, mardi à 18h.
 France 2013. Un film de Lionel Bailliu avec Fabrice Eboué, Jean-Paul Rouve, Audrey Dana. Durée: 1h25.

«Mohamed Dubois»: samedi à 15h et 20h, dimanche à 15h et 21h, lundi à 21h, mardi à 21h.
 France 2013. Un film de Ernesto Ona avec Eric Judot, Sabrina Ouazani, Youssef Hajdi... Durée: 1h32.

«Upside Down»: samedi à 15h, 20h et 22h15, dimanche à 15h et 21h, lundi à 21h, mardi à 21h.
 France - Etats-Unis 2013. Un film de Juan Solanas avec Kirsten Cunst, Jim Sturgess, Timothy Spall... Durée: 1h47.

«La cage dorée»: samedi à 22h15, dimanche à 15h et 18h, lundi à 21h, mardi à 18h et 21h.
 France 2013. Un film de Ruben Alves avec Rita Blanco, Joaquim de Almeida, Roland Giraud... Durée: 1h30.

«No»: dimanche à 18h et 21h, mardi à 18h.
 France Chili Etats-Unis. Un film de Pablo Lorrain avec Gael Garcia Bernat, Alfredo Castro, Anonia Zegers... Durée: 1h55.

• PAYS DE GUÉRET/CHARTRE FORESTIÈRE

Le bois dans la construction : axe prioritaire 2013-2014

Le Pays de Guéret a décidé de poursuivre les actions mises en place dans le cadre de sa charte forestière, désormais prise en exemple. Pour 2013-2014, la priorité sera de favoriser la construction bois dans le département. Pour l'aider dans cette démarche, elle s'appuie sur l'Association pôle interprofessionnel bois (APIB) du Limousin. Une convention de partenariat a été signée lundi après-midi.



Christian Ribes, président de l'APIB, Marc Coubret, président du Pays de Guéret ont signé une convention.

Après une phase d'élaboration de mars 2008 à juin 2009, le Pays de Guéret anime depuis 2010 sa charte forestière. Plusieurs actions ont déjà été menées, d'autres le sont encore. Et ce n'est pas fini. Le Pays de Guéret a décidé de poursuivre le chemin parcouru. La priorité de 2013-2014 sera le bois dans la construction. Pour l'aider dans cette démarche, une convention de partenariat a été signée avec l'Association pôle interprofessionnel bois (APIB) du Limousin, lundi après-midi au Centre de ressources domotique de Guéret.

Deux enquêtes ont été menées par le Pays de Guéret sur son territoire. L'une auprès des 44 communes qui le compose, des architectes et des constructeurs locaux. L'autre, réalisée à la fin de l'année dernière, porte sur l'utilisation du bois dans les constructions individuelles (voir encadré). Entre 2002 et 2012, 10 % des maisons bâties sont en bois. Et le nombre d'habitations dans ce matériau est proportionnellement plus important dans des petites communes comme Saint-Silvain-Montaigu, Savennes ou encore Malval qu'à Guéret. Mais cela peut changer. «En 2020, la construction bois sera incontournable», indique Hugues Petit-Etienne, délégué bois construction de l'APIB. C'est un matériau très isolant. Il n'y aurait même plus besoin de chauffage. Avant le bois était marginal, aujourd'hui, «il a sa carte à jouer», complète Christian

Ribes, président de l'APIB. Le marché est très porteur, la réglementation va favoriser le bois de l'habitat social à la très belle maison». En effet, si aujourd'hui, le bois est encore un peu plus cher que les constructions traditionnelles, la nouvelle réglementation thermique (RT2012) mise en place au 1^{er} janvier 2013 s'accompagnerait d'une hausse de 10% de plus pour une maison traditionnelle. Il faut savoir aussi que la filière bois est le 2^e employeur en Limousin et rassemble plus de 11.000 emplois «non délocalisables», insiste le président. Ce partenariat acté et signé permettra de développer la filière. C'est leur objectif. Pour cela, chacun a son rôle. L'APIB sera le relais du Pays de Guéret auprès des professionnels et les mobilisera davantage. Le Pays de Guéret, lui, sensibilisera les collectivités, le grand public à la construction bois. «Nous serons le bras armé de l'APIB sur le territoire», résume

Laurent Rivière, animateur de la charte forestière. Cette charte a d'ailleurs fait ses preuves. Elle est prise en modèle par le Pays des Monts d'Ambazac mais aussi en Isère. Son plan d'action décliné en fonction des usages de la forêt permet de sensibiliser tous les acteurs à sa préservation. Non pour la mettre sous cloche mais «pour qu'elle remplisse son rôle social, économique, environnemental», explique l'animateur. Aujourd'hui, elle encourage les bonnes pratiques. «Plus de 90% des chantiers les utilisent», note Laurent Rivière. Les cas particuliers sont désormais les mauvaises conduites. Son prochain défi sera de fédérer les propriétaires pour qu'ils travaillent ensemble et apprennent à mieux connaître la forêt et sa gestion.

YANESSA JULIET

*L'APIB réunit 140 propriétaires, exploitants, scieurs, architectes, constructeurs...

La construction bois en Creuse

D'après l'étude réalisée par le Pays de Guéret sur les 44 communes qui le composent :

- Entre 2002 et 2012, la construction bois représente 10 % des maisons individuelles bâties.
- Elle a connu une importante hausse entre 2002 et 2006 pour ensuite décliner quelque peu jusqu'en 2012.
- La part des constructions en bois est en hausse constante avec une moyenne passant de 6 % entre 2002 et 2007 à 14% pour les cinq dernières années.
- Parmi les 4 types de procédés (bardage, madrier, fuste et ossature bois), la maison ossature bois demeure la plus utilisée à 66%.
- 77 % des maisons construites sur le territoire ont été construites par les entreprises locales, 20 % par des entreprises de régions voisines.
- 36 % du bois utilisé est local, 11 % provient du Jura et 53 % est originaire de l'Europe du Nord.